

COMMUNE DE WILDERSBACH

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 9 FEVRIER 2021

Nombre des conseillers
élus en fonction : 11

Sous la présidence initiale de M. Jacques MICHEL, Maire

Le Conseil municipal de WILDERSBACH s'est réuni en séance ordinaire à 18 h 30 dans la salle de la mairie le 9 février 2021 sur convocation adressée par le Maire le 2 février 2021.

Etaient présents : M. BAUER Christophe ; M. BLANCHARD Laurent ; M. FISCHER Benjamin, M. HALTER Etienne ; M. ISSELE Christian ; Mme LUDWIG Michèle ; M. MARCK Maxime ; M. MATHIS Jean-Marc ; M. MICHEL Jacques ; Mme TAGLANG Gabrielle.

Absent excusé : M. JACQUOT Daniel.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme VECK Céline, adjoint administratif.

Comme l'autorise le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment son article L2121-18, le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que la séance se déroule à huis clos, en raison de l'impossibilité de retransmettre la séance en temps réel. M le Maire soumet le huis clos au vote. Le conseil Municipal décide par 10 voix qu'il se réunit à huis clos.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2020 : Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 15 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'établir le site internet de la commune sur cette nouvelle plateforme, moyennant un coût de mise en place de 612 € la 1^{ère} année ; puis un coût de maintenance annuel d'environ 140 € par an.

FIXATION DE RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter à compter du 1^{er} janvier 2021 les ratios d'avancement de grade à 100 %.

PRIME EXCEPTIONNELLE COVID : Le Conseil municipal, à la majorité, 9 voix POUR et 1 abstention, décide le versement d'une prime exceptionnelle pour les agents de la mairie.

DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT "DÉFENSE" : Le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne avec son accord M. Benjamin FISCHER, conseiller municipal.

SUBVENTION 2021 À L'ASSOCIATION « ENTRAIDE HAUTE-BRUCHE » : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser un montant de 127 €.

PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNE : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la mise en place d'un NAS pour la sauvegarde ainsi que 2 licences pour un ordinateur pour un montant maximum de 500 €.

COMMUNICATIONS, DIVERS

A : **Présentation de l'Association « Arbres et Vergers »** : Monsieur Jean-David GRANDGEORGE fait une présentation avec projection de photos de l'association et convie les membres du conseil à la prochaine assemblée générale dont la date n'est pas encore fixée.

B : **Travaux** : Après discussion, le conseil décide de réunir la commission travaux pour élaborer le plan de travaux 2021. Des chiffrages sont à l'étude.

C : **Barrières de dégel** : Les panneaux sont commandés et la livraison prévue pour le 24 février. L'arrêté sera pris, Etienne HALTER est chargé de se renseigner auprès des services de l'équipement pour un éventuel prêt de panneaux en attendant.

D : **Cimetière** : La commission se réunira sur place après les intempéries pour faire un point de situation.

E : **Club Vosgien** : Le Maire informe le conseil municipal de l'invitation à l'assemblée générale du Club Vosgien le 6 mars 2021 à 16h et demande à ce qu'un élu y soit présent.

F : **Parc téléphonique/internet de la commune** : Le Maire donne lecture d'une offre de la société Omnicyan. Après discussion, Laurent BLANCHARD est chargé d'étudier l'état actuel du parc téléphonique et internet et de proposer la meilleure offre.

G : **Communes forestières Grand Est** : Un guide d'information et d'accompagnement « Travaux et Ventes » par fiches destiné aux élus est mis à disposition et consultable en mairie.

H : **Sinistre hivernal** : Le maire relate au conseil municipal le fait que lors du déneigement, le tracteur a accroché un véhicule en stationnement. Le dossier est en cours à l'assurance.

I : **Logement communal 48 rue de Rothau** : Suite à son départ, la caution de 315 euros a été reversée à Monsieur FONT. Le logement a été remis à la location depuis mi-janvier et déjà deux visites ont été effectuées.

J : **Circulation** : Des travaux de câblages et débardages d'arbres sont prévus en bord de la RD 830 – Rue de Rothau à compter du 11/02/2021. La circulation se fera par alternat.



Le Maire
Jacques MICHEL